

Comité d'experts sur la dimension droits de l'homme des traitements automatisés de données et différentes formes d'intelligence artificielle (MSI-AUT)



**MSI-AUT(2018)08
17 octobre 2018**

2^e réunion, 18-19 septembre 2018, Strasbourg

RAPPORT DE RÉUNION

1. La réunion est ouverte par Luukas Ilves, président du MSI-AUT. Jan Kleijssen, Directeur de la société de l'information - lutte contre la criminalité du Conseil de l'Europe, souhaite la bienvenue aux membres et aux participants et souligne la priorité accordée par le Conseil de l'Europe aux aspects relatifs aux droits de l'homme des technologies émergentes et de l'IA en tant que question transversale, notamment dans le cadre du processus de réforme en cours. Il présente en outre des informations sur diverses activités liées à l'évolution de l'IA menées au sein de l'organisation, en particulier la préparation d'une conférence à haut niveau sur les effets de l'IA sur les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit, qui se tiendra en février 2019 à Helsinki, et sur le rôle du Conseil de l'Europe en tant qu'observateur auprès du Groupe de travail à haut niveau de l'Union européenne sur l'Intelligence artificielle, représenté par Jan Kleijssen.

2. L'ordre du jour (Annexe I) est adopté sans modifications. D'après la liste des participants (Annexe II), on compte 16 femmes (53 %) et 14 hommes (47 %) sur les 30 membres et participants.

Conclusions et décisions

3. En ce qui concerne le projet de recommandation du Comité des Ministres sur les impacts des systèmes algorithmiques sur les droits humains, le MSI-AUT accueille avec satisfaction la première version établie par Julia Powles en sa qualité de consultante externe – à la suite de l'indisponibilité inattendue du rapporteur désigné. Les membres et les participants réaffirment leur point de vue selon lequel l'approche globale de la recommandation devrait être neutre du point de vue des innovations, tout en attirant l'attention sur les risques spécifiques aux droits de l'homme qui découlent de l'utilisation de systèmes algorithmiques et en offrant des orientations aux États membres sur la manière de réduire ces risques autant que possible et d'optimiser les retombées pour la société. Ils décident en outre de clarifier le contexte politique et juridique ainsi que l'objet du projet de recommandation dans le Préambule et de consolider l'ensemble du libellé normatif des lignes directrices. Il conviendrait de restructurer ces dernières pour établir une distinction plus claire entre les obligations négatives et positives des États membres d'une part et la responsabilité sociale des entités du secteur privé d'autre part, en s'inspirant des expériences existantes, (y

compris des principes FAT) en matière d'engagements volontaires et de démarches d'autorégulation. Par ailleurs, il est convenu d'ajouter de nouveaux chapitres sur les pratiques d'analyse et de modélisation des données dans les deux volets des lignes directrices. Compte tenu de l'ampleur du mandat, le comité considère qu'il n'est pas souhaitable de s'attarder plus en détail sur des secteurs spécifiques, mais suggère de s'intéresser à des domaines particulièrement pertinents, notamment la liberté d'expression et les applications algorithmiques dans le secteur des médias, pour donner des exemples de questions transversales.

4. Concernant le projet de déclaration sur les capacités de manipulation des processus algorithmiques, le MSI-AUT décide de réduire la portée de la première version et de se concentrer sur quatre messages principaux : la nécessité d'examiner les défis liés aux données qui vont au-delà des préoccupations relatives à la protection de la vie privée et des données à caractère personnel ; les répercussions directes et indirectes de l'agrégation de données sur les environnements, ce qui influence aussi les conditions pour les individus et les entreprises qui ne tirent pas profit des progrès technologiques ; la nécessité d'explorer et d'analyser plus avant les effets manipulateurs éventuels du traitement algorithmique et la nécessité de réévaluer l'efficacité des cadres réglementaires destinés à préserver l'équité et l'intégrité du processus électoral à l'ère numérique.

5. Pour ce qui est du projet d'étude sur le concept de responsabilité pour l'intelligence artificielle des systèmes de prise de décision dans le cadre des droits de l'homme, le MSI-AUT salue la première version établie par la rapporteuse, Karen Yeung. Tout en notant qu'elle est encore en cours d'écriture, le groupe suggère d'élargir le champ de l'étude pour prendre en compte non seulement la personnalisation et les capacités de profilage/suivi des technologies d'IA, mais aussi d'autres applications relatives aux droits de l'homme, notamment les « deep fakes ». Compte tenu du mandat spécifique du CDMSI, l'étude devrait établir des liens pertinents avec le droit à la liberté d'expression et à la liberté des médias dans la mesure du possible et examiner les défis liés aux inégalités sociales et à l'élargissement de la fracture numérique. En ce qui concerne le volet relatif à la responsabilité, l'étude devrait faire référence aux travaux actuellement menés par d'autres instances au sujet des différents niveaux de responsabilité civile et de responsabilité du fait des produits pour les outils d'intelligence artificielle, mais devrait garder comme principal objet d'analyse les responsabilités liées aux droits de l'homme. Le MSI-AUT estime par ailleurs que l'étude ne devrait pas chercher à donner une vue d'ensemble de tous les défis existants, mais plutôt à s'appuyer sur les approches déjà appliquées (le problème des nombreux responsables potentiels, par exemple), en formulant des suggestions concrètes à l'attention des décideurs politiques sur la manière de mettre en œuvre le partage des responsabilités, d'adapter les processus de gestion des risques et de combler les lacunes actuelles en matière de responsabilités, tout en tenant compte des questions de coût institutionnel.

6. Quant au projet d'étude sur les formes de responsabilité et les questions juridictionnelles dans l'application des législations civile et administrative en matière de diffamation dans les États membres du Conseil de l'Europe, le groupe se félicite de la première version préparée par Emeric Prevost en sa qualité de consultant externe. Tout en notant que l'étude ne vise pas à donner une vue d'ensemble de la pratique dans tous les États membres, le MSI-AUT recommande de faire davantage référence aux pays de tradition civiliste pour que le texte paraisse plus équilibré. De plus, le groupe suggère de préciser que l'utilisation du terme « tourisme judiciaire » en matière de diffamation est assez connotée. Enfin, il est proposé de présenter toute bonne pratique qui pourrait être identifiée pour réduire autant que possible ou éliminer les risques connexes pour la liberté d'expression adoptant une

formulation assez consensuelle, afin d'établir clairement que l'étude vise à compiler des bonnes pratiques plutôt qu'à proposer de futures normes.

Questions diverses

7. Le MSI-AUT convient de tenir sa troisième réunion les 18 et 19 mars 2019 à Strasbourg et de continuer à inviter d'autres partenaires et parties prenantes à assister à ses réunions, conformément à son mandat.

8. Conformément à un usage établi, le Secrétariat élaborera un projet de rapport de réunion qui sera soumis au président et au vice-président pour examen. Il enverra ensuite ce projet aux membres du MSI-AUT, auxquels il laissera un délai de cinq jours ouvrables complets pour soumettre leurs commentaires. En l'absence de commentaires, le rapport sera considéré comme définitif et transmis au CDMSI pour information. L'avancement des travaux du MSI-AUT sera pris en compte dans les projets de documents et dans les rapports de réunion du comité. Il est donc jugé inutile d'établir des rapports de réunion abrégés.

ANNEXE I

ORDRE DU JOUR DE LA DEUXIÈME RÉUNION

1. Ouverture de la réunion
2. Allocution de bienvenue de Jan Kleijssen, Directeur de la Société de l'information - lutte contre la criminalité, Direction générale Droits de l'Homme et Etat de Droit
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Informations communiquées par le Secrétariat
5. Présentation et examen de la première version du projet de recommandation sur l'incidence de l'utilisation des algorithmes sur les droits de l'homme (titre provisoire)
6. Présentation et examen de la première version du projet d'étude sur le concept de responsabilité pour l'intelligence artificielle des systèmes de prise de décision dans le cadre des droits de l'homme
7. Présentation et examen du projet d'étude sur les formes de responsabilité et les questions juridictionnelles dans l'application des législations civile et administrative en matière de diffamation dans les États membres du Conseil de l'Europe
8. Examen du projet de déclaration sur les capacités de manipulation des processus algorithmiques (titre provisoire)
9. Dates des prochaines réunions
10. Questions diverses

ANNEXE II

LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS

**Committee of experts on human rights dimensions of automated data processing
and different forms of artificial (MSI-AUT)**

***Comité d'experts sur les dimensions des droits de l'homme dans le traitement des
données et les différentes formes d'intelligence artificielle (MSI-AUT)***

www.coe.int/msi-aut

www.coe.int/AI

2nd meeting, 17-18 September 2018
Council of Europe, Strasbourg

*2^{ème} réunion, 17-18 septembre 2018
Conseil de l'Europe, Strasbourg*

25/09/2018

COMMITTEE MEMBERS / MEMBRES DU COMITE

Abraham BERNSTEIN

Professor of Informatics – University of Zurich - Head, Dynamic and Distributed Information Systems Group

Professeur d'informatique - Université de Zurich. Chef, Groupe des systèmes d'information dynamiques et distribués

Jorge CANCIO

International Relations Specialist, Federal Office of Communications (OFCOM) – Switzerland
Spécialiste en relations internationales, Office fédéral de la communication (OFCOM) – Suisse

Luciano FLORIDI

Professor of Philosophy and Ethics of Information – Oxford University - Director of the Digital Ethics Lab of the Oxford Internet Institute – Apologised

Professeur de philosophie et d'éthique de l'information - Université d'Oxford. Directeur du Laboratoire d'éthique numérique (Oxford Internet Institute) – Excusé

Seda GÜRSES

Post-doctoral Fellow at the Centre for Computer Security and Industrial Cryptography COSIC/ESAT, Department of Electrical Engineering – Catholic University of Leuven

Chercheuse postdoctorale au Centre de sécurité informatique et de cryptographie industrielle COSIC/ESAT, Département de génie électrique, Université catholique de Louvain

Gabrielle GUILLEMIN

Senior Legal Officer – ARTICLE 19 – Apologised

Juriste principale - ARTICLE 19 – Excusée

Natali HELBERGER

Professor of Information Law, University of Amsterdam – The Netherlands
Professeur de droit de l'information, Université d'Amsterdam - Pays-Bas

Luukas ILVES

Chair of MSI-AUT, Deputy Director and Senior Fellow – Lisbon Council – Estonia
Président du MSI-AUT, Directeur adjoint et maître de recherche - Conseil de Lisbonne – Estonie

Tanja KERŠEVAN SMOKVINA

Gender Equality rapporteur of MSI-AUT, Visiting Lecturer, Faculty of Electrical Engineering and Computer Science, University of Maribor. Senior Consultant at the Media Governance Institute – Slovenia

Rapporteur sur l'égalité de genre du MSI-AUT, Conférencière invitée, Faculté de génie électrique et informatique, Université de Maribor. Consultant senior à l'Institut de gouvernance des médias – Slovénie

Joe McNAMEE

Executive Director of European Digital Rights (EDRI) – Ireland
Directeur exécutif de Droits numériques européens (EDRI) – Irlande

Evgenios NASTOS,

Head of Unit for Information, Ministry of Digital Policy, Telecoms & Media – Greece
Chef de l'Unité de l'information, Ministère de la politique numérique, des télécommunications et des médias – Grèce

Pierluigi PERRI

Professor of Computer Law at the University of Milan – Italy, Rapporteur for the Algorithm Recommendation - Apologised
Professeur de droit de l'informatique à l'Université de Milan – Italie, Rapporteur de la Recommandation sur les algorithmes – Excusé

Wolfgang SCHULZ

Vice-Chair of MSI-AUT, Professor of Law – University of Hamburg, Director of the Hans-Bredow Institute for Media Research
Vice-président du MSI-AUT, Professeur de droit - Université de Hambourg, Directeur de l'Institut Hans-Bredow pour la recherche sur les médias

Karen YEUNG

Interdisciplinary Professorial Fellow in Law, Ethics and Informatics, Birmingham Law School & School of Computer Science, Rapporteur for the AI Study
Professeur agrégé interdisciplinaire en droit, éthique et informatique, Faculté de droit de Birmingham et Ecole de science informatique, Rapporteur de l'étude sur l'IA

EXTERNAL CONSULTANTS / CONSULTANTS EXTERNES**Julia POWLES**

Research Fellow NYU Information Law Institute / Cornell Tech, Rapporteur for the first draft Algorithm Recommendation
Chargée de recherche à l'Université de New York, Institut de droit de l'information / Cornell Tech, Rapporteur de la première ébauche de la recommandation sur les algorithmes

**COUNCIL OF EUROPE MEMBER STATES
ETATS MEMBRES DU CONSEIL DE L'EUROPE**

AUSTRIA / AUTRICHE

Gerhard HOLLEY

Federal Chancellery, Media Affairs, Information Society, Vienna
Chancellerie fédérale, médias, société de l'information, Vienne

FINLAND / FINLANDE

Mikko AALTONEN

Senior Specialist, Management Support unit, Ministry of Justice
Spécialiste principal, Unité d'appui à la gestion, Ministère de la justice

Anu-Eerika VILJANEN

Deputy to the Permanent representative of Finland to the Council of Europe, Counsellor
Adjointe à la Représentante Permanente de la Finlande auprès du Conseil de l'Europe, Conseiller

REPUBLIC OF MOLDOVA/ REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Tatiana PLEȘCA

Director General for Surveillance and Compliance at the National Center for Personal Data Protection
Directrice Générale de la surveillance et de la conformité au Centre national de protection des données personnelles

ROMANIA / ROUMANIE

Radu BONCEA

Science Manager, Departement of "Modeling, simulation and optimization", National Institute for Research & Development in Informatics, Bucharest
Responsable scientifique, Département "Modélisation, simulation et optimisation", Institut national de recherche et développement en informatique, Bucarest

Gabriela TATU

Expert accessing European structural and cohesion funds, National Institute for Research & Development in Informatics, Bucharest
Expert accédant aux fonds structurels et de cohésion européens, Institut national de recherche et développement en informatique, Bucarest

TURKEY / TURQUIE

Taha YÜCEL

Member of Radio and Television Supreme Council (RTÜK), Ankara
Membre du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (RTÜK) Ankara

Mehmet Bora SÖNMEZ

Expert, International Relations Department, Radio and Television Supreme Council (RTÜK), Ankara

Expert, Département des Relations Internationales, Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (RTÜK), Ankara

**OBSERVER STATES TO THE COUNCIL OF EUROPE
ETATS OBSERVATEURS AUPRES DU CONSEIL DE L'EUROPE**

MEXICO / MEXIQUE

Lorena ALVARADO QUEZADA

Deputy to the Permanent Observer of Mexico to the Council of Europe

Adjointe à l'Observateur Permanent du Mexique auprès du Conseil de l'Europe

Julio TELLEZ-VALDES

Professor, researcher in Law and New Technologies, Institute of Legal Research of the National Autonomous University of Mexico, Mexico

Professeur, chercheur en droit et nouvelles technologies, Institut de recherche juridique de l'Université nationale autonome du Mexique, Mexique

OTHER PARTICIPANTS / AUTRES PARTICIPANTS

Andrea CAIROLA

Programme specialist, Division for Freedom of Expression and Media Development, Communication and Information Sector, Unesco

Spécialiste du programme, Division pour la liberté d'expression et le développement des médias, Secteur de la communication et de l'information, Unesco

Corinne CATH

Oxford Internet Institute and Alan Turing Institute, United Kingdom

Institut Internet d'Oxford et Institut Alan Turing, Royaume-Uni

Charlotte ELVES

Research Associate, Birmingham Law School & School of Computer Science

Assistante de recherche, Faculté de droit de Birmingham et Ecole de science informatique

Francesca FANUCCI

Legal advisor, European Center for Not-for-Profit Law (ECNL)

Conseiller juridique, Centre européen pour le droit non lucratif (ECNL)

Aviva de GROOT

Pdh researcher, Tilburg Institute for Law, Technology and Society (TILT), The Netherlands

Chercheuse, Institut de droit, technologie et société de Tilburg (TILT), Pays-Bas

Cornelia KUTTERER

Senior Director, EU Government Affairs, Privacy and Digital Policies, Microsoft

Senior Director, EU Government Affairs, Privacy and Digital Policies, Microsoft

Alessandro MANTELERO

Tenured Aggregate Professor at Politecnico di Torino, Data protection, Italy
Professeur agrégé titularisé à l'Institut polytechnique de Turin, Protection des données, Italie

Giacomo MAZZONE

Head of Institutional Relations, European Broadcasting Union (EBU)
Responsable des relations institutionnelles, Union Européenne de Radio-Télévision (UER)

Chiara TOMASI

Public Policy and Government Relations Analyst, Google
Analyste des politiques publiques et des relations gouvernementales, Google

Maria Luisa STASI

Senior Legal Officer – ARTICLE 19
Juriste principale – ARTICLE 19

Diana VLAD-CÂLCIC

Directorate-General for Communication Networks, Content and Technology, ecommerce & Platforms, European Commission
Direction générale des réseaux de communication, du contenu et de la technologie, du commerce électronique et des plates-formes, Commission Européenne

COUNCIL OF EUROPE SECRETARIAT / SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE**Jan KLEIJSSSEN**

Director of Information Society - Action against Crime
Directeur de la société de l'information - lutte contre la criminalité
 Twitter: @JKleijssen @CoE_HRightsRLaw

Patrick PENNINGCKX

Head of Information Society Department
Chef du Service de la société de l'information

Silvia GRUNDMANN

Head of Media and Internet Division, Information Society Department
Chef de la Division médias et internet, Service de la société de l'information

Charlotte ALTENHÖNER-DION

Secretary to MSI-AUT, Head of Internet Governance Unit, Media and Internet Division, Information Society Department
Secrétaire du MSI-AUT, Chef de l'Unité gouvernance de l'internet, Division médias et internet, Service de la Société de l'information

Sophie KWASNY

Head of the Data protection Unit, Information Society Department
Chef de l'Unité protection des données, Service de la Société de l'information

Yannick MENECEUR

Policy advisor on artificial intelligence and digital transformation, Directorate of Information Society and Action against Crime

Conseiller en politiques d'intelligence artificielle et de transformation numérique, Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité

Elena DODONOVA

Administrator, Media and Internet Division, Information Society Department

Administratrice, Division médias et internet, Service de la Société de l'information

Małgorzata PĘK

Project Officer, Media and Internet Division, Information Society Department

Chargée de projet, Division médias et internet, Service de la société de l'information

Dominique WULFRAN

Assistant, Media and Internet Division, Information Society Department

Assistante, Division médias et internet, Service de la société de l'information